



INFORMATION TRAVAUX SUR ILLFURTH

En raison d'une circulation alternée sur la Commune d'ILLFURTH (D 181), réfection d'ouvrage d'art P0057, à compter du **06 juillet 2026 jusqu'au vendredi 21 août 2026 inclus**, une déviation sera mise en place :

Déviation ➡

- pour les véhicules légers, dans les deux sens de circulation par les D181, D466, D432, **via les communes de ILLFURTH, SPECHBACH, HEIDWILLER.**
- pour les poids lourds, dans les deux sens de circulation par les D181, D466, D680, D419, D432, via les communes de ILLFURTH, SPECHBACH, **HEIDWILLER, ASPACH, CARSPACH, ALTKIRCH, WALHEIM, TAGOLSHEIM.**

Il faudra donc s'attendre à une circulation un peu plus intense dans notre village.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR HEIDWILLER

Afin de sécuriser le dernier virage situé dans la rue d'Illfurth et ceci par suite de nombreux accidents, des travaux d'aménagement seront effectués.

Date de début du chantier : 1^{er} septembre 2026

Durée des travaux : environ 30 jours

DECLARATION DE DOMICILE

Un geste utile au bon fonctionnement de la commune

Qui est concerné :

Toute personne qui s'installe, déménage ou quitte la commune.

Le droit local d'Alsace-Moselle prévoit une déclaration de domicile en mairie lors de tout changement d'adresse. Or, du fait de l'abrogation des sanctions pénales propres au droit local en 1919, cette déclaration est progressivement tombée en désuétude.

Cette démarche reste obligatoire et permet une meilleure organisation des services de la mairie, notamment concernant :

- La gestion des inscriptions scolaires et du recensement citoyen ;
- Un fichier à jour et adapté des habitants

Il y a là aussi un intérêt pour les citoyens à s'inscrire en mairie pour bénéficier dès leur installation des services fournis par la collectivité.

L'efficacité de la gestion de la commune ne peut passer que par la connaissance de la population qui la compose, afin de mieux planifier la mise en place des services publics. **Pour cela il suffit de faire une déclaration en mairie munie de votre pièce d'identité, justificatif de domicile et le cas échéant votre livret de famille.**

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Les apéros villageois avec petite restauration, au Dorf Hsla, à partir de 18h30 :

- **Vendredi 10 juillet 2026 : (Association L'AMIH)**
- **Vendredi 07 août 2026 : (La Municipalité)**
- **Vendredi 11 et samedi 12 septembre 2026 (Association des PÊCHEURS) Tartes flambées**



« Un don peut sauver 3 vies ! Pensez-y ! »

INSCRIPTION EN MAIRIE DES PERSONNES VULNERABLES

Nous venons de subir deux épisodes caniculaires, dans ce contexte et dans le cadre du recensement des personnes vulnérables de notre commune, nous invitons les personnes concernées à compléter le formulaire joint au présent flash info et à le déposer en mairie dans les meilleurs délais.

Cette inscription, entièrement facultative et confidentielle, nous permettra de mieux accompagner les personnes fragiles en cas d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire ou autre situation d'urgence)

Nous faisons également appel à la vigilance et à la solidarité de chacun. Si vous avez dans votre voisinage une personne âgée, isolée ou en situation de fragilité, n'hésitez pas à prendre régulièrement de ses nouvelles et, si nécessaire à l'inviter à se rapprocher de la mairie afin qu'elle puisse bénéficier de ce dispositif.

Pour toutes questions ou si vous avez besoin d'aide pour compléter le formulaire, vous pouvez contacter la mairie.

SLOW-UP ALSACE SUNDGAU DIMANCHE 30 AOÛT 2026 de 9h à 18h

Chères habitantes, chers habitants,

A l'occasion de la manifestation du 30 août, nous faisons appel à votre aide afin de contribuer à la réussite de cette belle journée festive et conviviale.

Nous recherchons des bénévoles pour :

- Le samedi 29 août : installation de la place festive (montage du chapiteau, mise en place de la signalétique, préparation du site, décoration, etc.)
- Le dimanche 30 août : aide à différentes tâches, par tranche horaire, tout au long de la manifestation (buvette, stand pâtisserie etc.)

Nous lançons également un appel à toutes les personnes qui souhaitent mettre à profit leurs talents de pâtissier ou pâtissière en réalisant des gâteaux ou des tartes, qui seront vendus lors de la manifestation.

Même une aide ponctuelle de quelques heures sera précieuse et très appréciée.

Si vous êtes disponibles ou souhaitez obtenir davantage de renseignements, merci de contacter la mairie, les adjoints ou la référente slow up de la place festive : Mme Véronique GEBEL

Nous comptons sur votre mobilisation pour faire de cette journée un succès !

Un flash info spécialement dédié à la journée du slow up suivra et vous indiquera les restrictions de stationnement et de l'interdiction de circulation dans notre village entre 9h et 19h

LE MAIRE



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF
prévu à l'article 1. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles (*)

RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

NOM : PRÉNOMS :

NÉ(E) LE : à

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE :

sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- ☐ en qualité de personne âgée de 75 ans et plus ⁽²⁾
- ☐ en qualité de personne présentant des soucis de santé ⁽²⁾
- ☐ en qualité de personne handicapée ⁽²⁾

Je suis informée que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾

- ☐ d'un service d'aide à domicile

intitulé du service :

adresse / téléphone

- ☐ d'un service de soins infirmiers à domicile

intitulé du service :

adresse / téléphone

- ☐ d'un autre service

intitulé du service :

adresse / téléphone

- ☐ d'aucun service à domicile

⁽¹⁾ Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

⁽²⁾ Cocher la case correspondant à votre situation

⁽³⁾ Les réponses à cette rubrique sont facultatives

RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms :

ADRESSE / téléphone

.....
.....

*

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le

Signature

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À

Monsieur le Maire de Heidwiller, 8 rue du Château, 68720 HEIDWILLER

Ou par courriel mairie@heidwiller.fr

(*) Document réalisé par la cellule d'appui de la DGAS.

⁽¹⁾ Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

⁽²⁾ Cocher la case correspondant à votre situation

⁽³⁾ Les réponses à cette rubrique sont facultatives